

La Passerelle

Bulletin municipal de Saint Hilaire la Palud - Comme un lien entre nous...

Sommaire

Édito	1
L'Essentiel du Conseil Municipal	2
Projets et Vie de la Commune	5
Infos Écoles	8
Manifestations - Festivités	9
d'Hier à Aujourd'hui	12
Bon à Savoir	13
Les Bons Tuyaux	14
Agenda - Permanences	15
Numéros Utiles	16

Découvrez notre site internet



Édito

La rentrée pour les jeunes écoliers de St Hilaire s'est déroulée cette année encore dans des conditions particulières.

En 2014 nous avons obtenu un sursis quant à cette fermeture et cette année, malheureusement, nos effectifs n'ont pu atteindre la barre fatidique des 24,6 élèves par classe.

Au mois de juin, Municipalité et parents, en concertation avec d'autres communes touchées elles aussi par des fermetures, ont participé à des manifestations de protestations devant la Préfecture.

J'avais également entrepris plusieurs démarches auprès des autorités de tutelle faisant ressortir les difficultés de scolarisation pour de nombreux enfants et dénonçant les règles de calcul appliquées.

Tout cela en vain et je ne peux que regretter une fois encore, le non respect de l'Égalité des Chances pour nos enfants.

Ignorant les médisances et les esprits chagrins, notre équipe est au travail !

Cette rentrée est aussi l'occasion de faire le point sur les chantiers en cours :

- les travaux de voirie,
- l'avancée du projet de réaménagement des entrées de bourg,
- le concours des villages fleuris,
- le point déchets verts,
- la restauration du Pont sur la ligne en collaboration avec la Municipalité de la Grève sur le Mignon.

Je souhaite donc à tous les écoliers, à leurs parents, au personnel communal qui travaille au sein des écoles sans oublier les associations paludéennes et à vous toutes et tous, habitants de St Hilaire, une

bonne rentrée !

dany brémaud

l'Essentiel du Conseil Municipal

Les délibérations des séances du Conseil Municipal des 22 mai, 26 juin, et 24 juillet sont consultables dans leur intégralité, en Mairie ou sur le site internet : www.st-hilaire-la-palud.fr

■ Adhésion au service de paiement par carte bancaire sur Internet des factures des services périscolaires de la commune

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au service de paiement par carte bancaire sur internet des factures des services périscolaires (restaurant scolaire et accueil périscolaire) à compter du 1er septembre 2015. Le télépaiement par carte bancaire sur internet permet de régler ses factures 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans avoir à se déplacer et ce, dans un environnement sécurisé. Ce dispositif vient donc compléter la gamme des moyens de paiement déjà proposés (prélèvement, TIP, chèque, carte bancaire et espèces à la Trésorerie).

■ Mission d'étude pour l'aménagement paysager des entrées de bourg : choix du bureau d'études - plan de financement

Suite à la consultation engagée en mars 2015, le bureau d'étude GENIPLANT de Bessines a été retenu. Leur proposition se répartie comme suit :

Tranche Ferme : 19 891 € HT

Tranche conditionnelle : 12 936 € HT

Cette étude répond à l'appel à projet de la Région mais des subventions ont été sollicitées auprès du Département et de l'État.

Le plan de financement de cette étude validé par le conseil municipal est le suivant :

Dépense HT		Recettes	
Etude Tranche ferme	19 891 €	Région : Appel à projet	10 000 €
Etude Tranche conditionnelle	12 936 €	Département : CAP 79 aide à la décision	12 000 €
Lever Topographique	2 950 €	Etat DETR – 20% (hors frais AO)	7 155 €
Frais appel d'offres	1 000 €	Commune	7 622 €
Total HT	36 777 €	Total	36 777 €

■ Programme d'effacement de réseau : Route de Niort – tranche 1

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, la commune a sollicité l'ensemble des opérateurs par l'intermédiaire du CTER (Comité Technique d'Effacement des Réseaux) pour l'effacement des réseaux se situant «Route de Niort». Le CTER a étudié le projet : l'effacement du réseau électrique et téléphonique peut être réalisé en deux tranches, et est éligible au programme «SYNDICAT ENVIRONNEMENT».

La commune a donc sollicité le CTER pour le financement de ces travaux d'effacement de réseaux à hauteur de 84 % pour le réseau électrique et 90 % pour le réseau téléphonique. La notification de décision nous est parvenue en juillet. Toutes les aides ont été accordées.

■ Audit énergétique des bâtiments de l'école maternelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du PO FEDER-FSE, la Région souhaite pouvoir dynamiser la programmation en lançant des appels à projets ciblés sur des thématiques en lien avec les besoins des acteurs du territoire. Dans cette perspective, l'appel à projets intitulé «Amélioration de la Performance Énergétique des bâtiments publics existants» a été adopté par la Commission Permanente du Conseil Régional le 23 mars dernier.

Lors du vote du budget 2015, les élus ont identifié comme prioritaire la réalisation de travaux d'isolation sur les bâtiments de l'école maternelle. C'est pourquoi les élus souhaitent que ces travaux puissent être inscrits au titre de l'appel à projet régional.

Le taux de subvention pour les communes de moins de 20 000 habitants est de 65 % du coût HT et le dossier doit être déposé avant le 31 décembre de cette année.

Cependant, le diagnostic énergétique (conforme à la norme NF EN 16247-2 relative aux audits énergétiques - bâtiments) sera exigé lors du dépôt du dossier de demande de subvention FEDER en appui de la note technique exposant les gains énergétiques envisagés.

Ce diagnostic doit être réalisé au plus vite afin de préparer le dossier de travaux qui sera proposé avant la fin de l'année. Il peut, lui aussi, être subventionné par la région au titre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale (FREE) à hauteur de 70 %. Trois bureaux

d'études ont été sollicités et deux ont présenté une offre. Mr Daniel BROUXEL a présenté les offres.

Le conseil municipal a décidé de retenir le bureau d'étude ACE pour réaliser l'Audit énergétique conformément au cahier des charges régional pour un montant HT de 2 500 € et a sollicité une subvention auprès du Fond Régional d'Excellence Environnementale.

■ Centre de loisirs d'été 2015 : Convention avec le centre socio culturel de Mauzé sur le Mignon

Cette année le centre socio culturel a organisé sur la commune un centre de loisirs d'été sur 4 semaines soit du 6 juillet au 31 juillet 2015.

Le conseil municipal a renouvelé la convention afin de fixer les conditions de déroulement du centre. La participation de la commune s'élève à 4 150 € pour 2015. Cette année, le restaurant scolaire de la commune a préparé les repas des enfants. Cette première expérience fut une réussite.

■ Accueil Jeunesse 2015 : Convention avec le centre socio culturel de Mauzé sur le Mignon

Depuis 3 ans, un accueil jeunesse 13-17 ans a été mis en place sur la commune durant les vacances scolaires en partenariat avec le centre socio culturel de Mauzé sur le Mignon.

Ce partenariat a été renouvelé pour 2015 pour un montant de 7200 €.

■ Convention de délégation temporaire de Maîtrise d'Ouvrage pour la pose de panneaux « commune du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin »

Le territoire du Marais poitevin a été labellisé Parc naturel régional en mai 2014 et à ce titre, le Parc souhaite apposer 2 panneaux « commune du Parc naturel régional du Marais poitevin » par commune. Le Conseil Municipal a accepté la pose de ces panneaux.

■ Mise en place d'un cours informatique municipal

Le Conseil Municipal a autorisé la mise en place, à compter du 1er septembre 2015, d'un cours informatique à destination des particuliers tous les mardis soir de 18h30 à 20h00 (hors vacances scolaires) à la salle associative place de la mairie. Les inscriptions seront

prises en mairie au trimestre. Le tarif a été fixé à 10 € par trimestre (tout trimestre entamé est dû). Ces cours sont assurés par un bénévole.

■ Expérimentation de réfection des Chemins Blancs et Restauration du pont sur la ligne : demandes de subventions

Deux dossiers visant à améliorer la qualité de l'offre touristique de la commune ont été constitués et proposés au conseil municipal. Afin de pouvoir envisager leur réalisation, les élus ont proposé d'inscrire ces dossiers à l'appel à projet « la CAN destination familiale, par nature » et solliciter la réserve parlementaire. Il s'agit de :

- L'expérimentation de réfection des chemins blancs
- La restauration du « pont sur la ligne »

A ce jour seul le dossier pour la restauration du « pont sur la ligne » a été retenu par la CAN.

■ Création de 3 postes dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Le conseil municipal a créé 3 postes. Un poste d'agent polyvalent des services espaces verts un poste d'animateur pour les services périscolaires et un poste d'agent d'entretien des bâtiments. Les recrutements ont été réalisés dans l'été.

■ Tarifs des services Périscolaires

Le conseil municipal a voté les tarifs des services périscolaires à compter du 1er septembre 2015 comme suit :

Restaurant scolaire

Tarif enfant par repas : 2.70 €

Tarif adulte par repas : 5.80 €

Accueil périscolaire

	QF1 CAF - MSA 0 € à 550 €	QF2 CAF - MSA 551 € à 780 €	Autres allocataires CAF-MSA 781€ et Au-delà	Autres caisses que CAF et MSA
Forfait matin L, Ma, Me, J, V	1.07 €	1.33 €	1.67 €	1.71 €
Forfait Soir L, Ma, J, V	1.76 €	2.11 €	2.76 €	2.81 €
Forfait Journée	2.21 €	2.72 €	3.52 €	3.59 €
Mercredi 11h50-12h30	0.40 €	0.50 €	0.58 €	0.61 €

■ Convention de Partenariat pour la mise en place de l'orchestre à l'école 2015-2017

Depuis septembre 2014, une classe d'orchestre à l'école a été montée pour les élèves des classes de CM1-CM2 de l'école élémentaire de la commune.

Véritable projet collectif, les différents partenaires : l'Education Nationale, la Communauté d'Agglomé-

ration du Niortais et la Commune de St Hilaire la Palud se sont engagés sur ce dispositif et souhaitent le reconduire. Une convention fixant les objectifs et les obligations de chacun a été rédigée. Le conseil municipal a accepté la reconduction de ce partenariat pour 2015 - 2017.

■ Le " Bien Vivre Ensemble "

Respecter les règles de vie : à l'école, désormais, les enfants recevront des leçons de morale et de civisme ce qui contribuera à faire d'eux des adultes responsables. C'est aussi à nous, habitants de la Commune, de donner l'exemple !

Les règles du Bien Vivre Ensemble sont simples mais multiples, elles concernent :

La courtoisie entre voisins.

Les conflits de voisinage sont de plus en plus nombreux et les plaintes affluent en mairie.

L'élagage des haies

Il permet la libre circulation des piétons (souvent négligé même en centre bourg !).

Le bruit

Il peut provenir des animaux, des appareils domestiques, des outils de bricolage ou de jardinage.

Les horaires suivants sont à respecter :

Jours ouvrables	8h - 12h et 14h - 19h
Samedi	9h - 12h et 15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h

Les règles de brûlage des végétaux ont été définies par un arrêté de Monsieur le Préfet. Il est consultable sur le site internet de la Préfecture des Deux-Sèvres : <http://www.deux-sevres.gouv.fr>

Les règles d'urbanisme sont, elles aussi, trop souvent bafouées.

Trop de clôtures sur notre Commune semblent inachevées ou même interdites.

Voici un rappel des règles à suivre :

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) nous impose :

Des clôtures conçues de manière à s'harmoniser avec la ou les constructions existantes sur la propriété et le voisinage immédiat.

Les murs en pierre existants devront, dans la mesure du possible, être préservés sur toute leur hauteur et pourront être prolongés sur la même hauteur.

Les clôtures sur rue devront être constituées :

- soit d'un muret pour les zones Ub et Ua*,
- soit d'une haie vive d'essence pour les zones Ub*,
- soit d'un mur plein en pierre pour les zones Ua*.

Les clôtures en limites séparatives seront constituées d'une haie vive d'essences locales variées, doublée ou non d'un grillage vert torsadé d'une hauteur maximale de 2m pour les zones Ub et Ua

*Zone Ua : zones urbaines denses (centre bourg et villages)

*Zone Ub : extensions des zones urbaines (lotissements et périphéries)

Avant tout travaux de rénovation sur les bâtiments, que ce soit les façades, les murs de clôture, les ouvertures, vous devez faire, au préalable, une déclaration de travaux auprès du secrétariat de la Mairie.

Pour plus de précisions, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie ou du site internet (www.st-hilaire-la-palud.fr).

Ainsi, nous respecterons les règles et notre village présentera un visage harmonieux et accueillant où « le Bien Vivre Ensemble » prendra tout son sens.

Projets et Vie de la Commune

■ Entretien voirie

Les gros travaux de rénovation et d'entretien de nos voies communales ont été effectués cette année sur la période de Juillet/Août.

Rue de la Mairie : Les trottoirs ont été réaménagés et élargis afin de permettre une circulation plus aisée et conforme aux réglementations pour personnes à mobilité réduite. Ceux-ci ont été réalisés dans l'esprit et la continuité de ceux existants au Centre Bourg.

Route d'Arçais : Pour améliorer la propreté de notre cadre de vie et faciliter l'entretien, les trottoirs ont été enrobés. Pour marquer le cheminement piéton, conforme aux exigences du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics), un enrobé de couleur claire a été réalisé d'un côté de la route, il marque le début des cheminements piétons qui seront aménagés au fur et à mesure des rénovations de notre voirie.

Impasses : Deux ont été réhabilitées pour les rendre plus praticables; une à La Névoire et l'autre Chemin des Aurs.

La Rivière : Dans le même esprit le Chemin du fossé Berthet a été entièrement refait.

La Roche : Les travaux Chemin du batelier vont permettre la distribution du réseau France-télécom et la mise en place d'un lampadaire.

Ces travaux sont les premiers d'une campagne de rénovation qui devrait se poursuivre sur les quatre années à venir. Nous sommes actuellement en train de définir les zones à prévoir pour la campagne 2016.

■ Les entrées de bourg de Saint Hilaire

Après une première réunion de démarrage le 8 juin dernier fixant les grandes étapes d'élaboration du projet, une réunion atelier a été organisée par le bureau d'étude avec des représentants de la population pour affiner les objectifs et synthétiser les enjeux et les orientations des aménagements que nous souhaitons faire. Ceux-ci ont été présentés au comité de pilotage dès le 29 juin.

Ces aménagements sont importants pour avoir des voies en bon état mais aussi et surtout pour améliorer notre cadre de vie et rendre plus attrayante notre Commune.

Les spécificités du Marais Poitevin constituent pour nous une grande richesse environnementale et Saint Hilaire « capitale du marais sauvage » située aux confins des zones agricoles et des zones de marais, mérite que l'on mette en valeur ses caractéristiques tout en faisant ressortir l'espace urbanisé qui possède des éléments caractéristiques tel que l'église, les halles, le centre bourg et qui sont en liaison avec le marais à travers les différents ports et cales que possède la commune. L'effacement des réseaux, c'est-à-dire la suppression des fils et câbles aériens qui défigurent le paysage fait partie des actions que nous souhaitons engager.

Le 29 juin, une première réunion avec le comité de pilotage, et les représentants des organismes régionaux et du Parc du Marais Poitevin a permis de préciser les orientations que souhaite la commune à partir d'un premier diagnostic établi par le bureau d'étude et le paysagiste retenus.

Le 9 juillet, une esquisse des futurs aménagements a été présentée au groupe de pilotage pour permettre de conforter ou de modifier les propositions de l'équipe en charge des études.

C'est le 15 septembre que nous sera exposé l'avant-projet du programme de restauration de nos entrées de bourg. Une réunion publique sera organisée dans les semaines suivantes pour présenter à tous notre 1^{er} projet de restauration de l'entrée route de Niort, première phase de réhabilitation de la commune.

■ Le Parvis de l'Eglise

Les premières opérations d'embellissement et le développement du marché du dimanche sur la place de l'église nous imposent de revoir nos zones de stationnement autour du parvis de l'église. Pour dégager la façade d'entrée de l'église il est prévu d'interdire le stationnement de tous véhicules sur ce parvis.

Une zone de stationnement sera matérialisée autour de l'église avec des places réservées aux personnes à mobilité réduite. Un réaménagement du parvis devrait permettre une mise en valeur de cet édifice et une meilleure accessibilité aux artisans et commerçants qui occupent cette zone lors du marché le dimanche matin. Il est à noter que les parkings de la Mairie et de la Poste offrent également de nombreuses places de stationnement.

■ La déchèterie

La déchèterie de Saint Hilaire est définitivement fermée compte tenu des coûts excessifs de remise en état et de remise aux normes. Nos déchets sont à apporter à la déchetterie du Vanneau-Irleau qui accepte tous types de déchets.

Il est à noter que trop souvent encore des dépôts sauvages d'ordures nécessitent l'intervention de nos équipes municipales qui ont pour consignes d'enquêter pour essayer de connaître le ou les responsables de ces actes et qui feront l'objet de sanctions financières.

Néanmoins une étude est en cours pour implanter un point « déchets verts » adapté sur la commune de Saint Hilaire.

■ L'Eclairage public

Dans le cadre des actions d'économie d'énergie, les travaux de remise aux normes sont à ce jour terminés. L'ensemble des points lumineux ont été équipés d'ampoules basse consommation. Après quelques problèmes de réglage au démarrage, les nouvelles horloges permettent aujourd'hui la maîtrise des horaires d'allumage et d'extinction de nos lampadaires.

■ Le pôle santé

Le Docteur MANACH Carole est venue rejoindre le Docteur MINOT Céline.

5 infirmiers viendront également intégrer le Pôle Santé à partir du 1^{er} octobre ; il s'agit de M. Martineau Bernard, Mmes Caumeil Emmanuelle, Panier Isabelle, Piraudeau Emilie, Ragot Christine.

Pour projet : une sage-femme ainsi qu'une diététicienne sont amenées à rejoindre l'équipe.

La maison médicale est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h.

Une permanence a été mise en place 1 samedi par mois de 8h à 12h.

Secrétariat des deux médecins : 05 49 35 42 60.

■ Le Foyer Logement « Les Glycines »

Il se passe beaucoup de choses au Foyer Logement et ce n'est pas fini !

Depuis le mois de mai, les repas confectionnés par notre cuisinier quittent la cantine pour régaler nos aînés au foyer logement des Glycines. Ce transport est assuré par notre petite voiturette électrique conduite par l'employé de l'établissement qui en est responsable. Vous les avez certainement aperçus (plus qu'entendus) lors des peti-

tes courses qu'ils sont amenés à faire dans la commune.

Le CCAS, après autorisation de la commune, a décidé de commencer des travaux d'amélioration dès cette fin d'année. Le rez de chaussée se verra doté

de toilettes dignes d'un établissement accueillant des personnes à mobilité réduite. Le bureau de la responsable d'établissement sera transféré à l'entrée du bâtiment côté jardin afin d'en assurer l'accueil et renforcer la sécurité. Enfin, un espace « détente » sera aménagé, respectant l'environnement familial et convivial de notre foyer logement. Nous mettons tout en œuvre pour que les travaux soient menés dans les plus brefs délais en occasionnant le moins de gêne possible pour nos résidents. Cette première tranche de travaux devrait être terminée pour Noël, et nous ne manquerons pas de vous donner un aperçu du résultat dans une prochaine édition.

■ La restauration du « pont sur la ligne »

L'EPIC, organisme en charge du tourisme à la CAN, a émis un avis favorable pour notre projet de restauration du « pont sur la ligne » en partenariat avec la Municipalité de la Grève sur le Mignon.

Le conseil municipal de la Grève doit statuer sur le principe courant Septembre. Le coût des travaux pour chaque commune se situe aux alentours de 10.000€, il comprendra la restauration des parties métalliques et le remplacement des pierres du parapet (disparues ou jetées à l'eau). 100 mètres de réfection du chemin blanc seront réalisés.

Tous ces travaux redonneront son lustre à ce pont, symbole de l'ancienne activité fluviale du Marais.

■ Le Tourisme à Saint Hilaire

C'est déjà l'arrière saison et bientôt le temps des bilans pour les différents intervenants du tourisme paludéen. En l'absence de bilan définitif communiqué par l'Office de Tourisme de Niort Marais Poitevin, nous pouvons tout de même donner les tendances.

Globalement il semble que 2015 soit un bon cru. La saison s'est déroulée de façon un peu surprenante puisque le beau soleil de juillet n'a pas dopé la fréquentation du Marais Sauvage, par contre en août, les chiffres ont grimpé alors que la pluie a parfois refait son apparition.



Le contexte économique et géopolitique fait que les destinations « soleil hors frontières » à prix abordables ont été délaissées et cela nous a incontestablement profité.

Sur le territoire, les premiers chiffres indiquent une baisse relativement importante de fréquentation des offices touristiques de pôles sur Coulon, Arçais et Saint Hilaire. Cela s'explique par le changement d'attitudes des voyageurs qui préparent désormais leurs voyages via internet et savent déjà beaucoup de choses sur leur zone de résidence estivale avant d'y être rendu. L'amplitude d'ouverture des offices entre également en ligne de compte. Pour Saint Hilaire ça n'a été que des demi journées, ce qui ne permet pas de comparer avec Arçais et Coulon dont les offices sont ouverts toute la journée.

Néanmoins, le Parc Ornithologique qui a ajouté une nouvelle corde à son arc avec un vrai service de restauration campagnarde à base de produits locaux, a fait une saison record.

L'Embarcadère de Montfaucon a également bien travaillé et parfois fini ses journées fort tard.

Même chose pour les Chambres d'Hôtes. En ce qui concerne les Gîtes, les résultats sont divers et variés en fonction de la qualité de l'offre.

Bien entendu nos Commerçants ont subi le contre-coup de ces mouvements et nous dresserons ultérieurement avec eux le bilan de la saison.

Pour clôturer, nous devons évoquer les changements de panneaux et autres innovations qui ont été lancés et pour lesquels il fallait un feu vert des autorités de tutelle régionales. Les dossiers n'ont pas pu être validés suffisamment à temps pour l'ouverture de la saison tout comme d'autres nouveaux projets ambitieux tels que le relookage des entrées de bourg. Ce retard tombe plutôt bien afin de réaliser des aménagements harmonieux et éviter des dépenses inutiles.

Un test a été réalisé au port de Montfaucon avec « Croc Nana » vendeur ambulant de glaces et rafraîchissements ainsi qu'en matière de promenades terrestres sur les chemins blancs avec les Calèches de l'Atlantique.

Tous ces « chantiers ouverts » seront clos avant la prochaine saison et nous permettront de faire nos choix définitifs en connaissance de cause.



Une promenade au cœur de la Venise Verte a inspiré Véronique Bouzigues, venue de Sète, qui nous offre cette Acrostiche

« LE MARAIS POITEVIN, LA VENISE VERTE »

Le Marais Poitevin entre trois départements reste partagé,
Embellissant Charente-Maritime... Deux-Sèvres et Vendée.

Magnifique village de France, St-Hilaire-la Palud très joli,
Au cœur de la Venise Verte, petite invitation à la rêverie.
Réjouissance partagée en toute convivialité... avec Pascal,
Accompagnés du batelier, en avant toute pour le festival.
Inoubliable balade enchantée, au rythme de sa "pigouille",
Sur le "batai" original on se racontait des carabistouilles.

Promenons-nous au fil de l'eau pour découvrir cette faune,
Observons au loin vaches et chevreuils qui nous espionnent.
Imaginons les énormes galeries creusées par les ragondins,
Trous d'écrevisses, martins pêcheurs, coquins, clandestins.
Ecoutons dans le calme, la douce symphonie... des «poupout».
Victimes de Dame pluie nous aspergeant à grosses gouttes.
Impitoyable, intraitable, des trombes d'eau dans le bateau,
Nous voici trempés de la tête aux pieds, gelés jusqu'aux os.

Les éclaircissements nous enveloppent d'une tendre chaleur,
Au cœur du conte de fées, l'atmosphère sereine du bonheur.

Vue imprenable, peupliers, verte prairie, vastes pâturages,
En alignement, des frênes protégeant les berges du rivage.
Notons les conches, rigoles, fossés recouverts de lentilles,
Immortalisant ces reflets si dorés sur le canal qui scintille.
Savourons la tranquillité... caressée d'une agréable musique,
En fond, j'entendais le vent siffloter en ce paradis magique.

Vagabonder dans ce marigot, un pur moment de détente,
En respirant l'odeur parfumée sur le corps d'une amante...
Relatant avec un réel plaisir, notre périple d'aventurière,
Tandis que Maître soleil me câline de sa délicate lumière.
Enfants, parents, grands-parents, à chacun sa batelière !

Véronique Bouzigues



Infos Ecoles

Rentrée des classes... Rentrée des poux ?

C'est quoi un pou ?
C'est un insecte, brun et très petit.

C'est quoi une lente ?
C'est un œuf de pou, grisâtre. Elle vit fixée au cheveu, près de la racine.

On peut avoir des poux quand on a les cheveux courts ?
Oui

On peut avoir des poux quand on est adulte ?
Oui

Les poux, ça gratte ?
Oui et non
Quand on a des poux, ça gratte souvent, mais pas toujours. Et parfois, on a la tête qui gratte, et pourtant, on n'a pas de poux.

Les poux transmettent-ils des maladies ?
Non

Les poux, ça saute, ça vole ?
Non
On ne peut attraper des poux que si nos cheveux touchent ceux de quelqu'un qui a des poux ou, plus rarement, si nos cheveux touchent quelque chose qui a été en contact avec des poux : oreiller, bonnet, brosse...

Quand on a des poux, on peut aller à l'école ?
Oui, mais...
... il faut se traiter et prévenir la maîtresse ou le maître.

Si quelqu'un a des poux, c'est parce qu'il est sale ?
Non
On trouve des poux dans les cheveux propres comme dans les cheveux sales.

Pour se débarrasser efficacement des poux,
il faudrait que tous ceux qui ont des poux soient traités le même jour, par exemple le samedi.

www.inpes.sante.fr
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

413-26813-B Conception et réalisation : Patrimoine - Illustrations : Lila Pili - Impression : Vincent

■ Bilan

Après avoir remporté le concours du printemps de la poésie, organisé par le Syndicat de Pays, les enfants des classes CE2, CM1 et CM2 sont allés visiter l'asinerie de Dompierre sur Mer (transports et entrées offerts). Pendant ce temps, les classes de CP et CE1 ont visité la tour St Nicolas, puis vers 12 h tous les enfants se sont retrouvés sur le port de La Rochelle avant de prendre la direction du Parc pour un pique nique géant, très ensoleillé, arrosé de bonbons.....

Que de bons souvenirs !

L'école maternelle a fait également une sortie à Niort au CAC et au Donjon. Journée bien chargée.

Fin juin, remise des prix pour l'entrée en 6ème. 16 élèves de la classe de Mr Eric Gonnord se sont vus attribuer une belle récompense : une encyclopédie et divers livres, avant l'arrivée au collège. Nous leur souhaitons à tous une bonne réussite.

La fête des écoles s'est déroulée cette année dans les cours respectives, avec portes ouvertes dans les différentes classes. Les parents ont admiré toutes les expositions réalisées par les enfants sous l'œil vigilant des maîtres, ainsi que des danses, chansons, comptines, sans oublier l'orchestre d'instruments à vent et son concert. Le public satisfait a récompensé les petits artistes par des applaudissements très chaleureux.

L'association des Parents d'élèves a pris le relais de la fête, en proposant des jeux aux enfants : pêche à la ligne, chamboule tout, jeux d'eau etc. La soirée s'est terminée, pour les nombreuses familles qui avaient réservé, par un repas servi sous le tivolì monté place de la Mairie, et préparé par les Parents d'élèves. Le Beau temps, et la convivialité, étaient au rendez vous, soirée à recommencer....

■ Nouveautés pour l'année scolaire 2015 - 2016

Après plusieurs années d'enseignement à St Hilaire, Monsieur Eric Gonnord est nommé Directeur de l'École de SAINT HILAIRE, à compter du 1^{er} septembre. Toutes nos félicitations.

Une fermeture de classe a été confirmée fin juin. Cinq classes vont donc se répartir l'effectif inscrit.

■ Remerciements

Toute l'Equipe d'animation de l'accueil périscolaire remercie les différents partenaires avec lesquels ils ont travaillé au cours de l'année écoulée ; entre autres La Fédération de chasse des Deux-Sèvres avec laquelle les enfants des écoles ont pu participer à divers ateliers (créations de nichoirs ainsi que sur les pollinisateurs) la pharmacie Jouinot de St Hilaire pour les dons de crèmes solaires et produits de soin qui ont garni les trousseaux sanitaires pendant les activités.

Manifestations - Festivités

La rédaction et le contenu de ces articles sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ La Fête de la Pêche

Samedi 6 juin, dès 9 heures, une trentaine de jeunes (garçons et filles), se sont retrouvés au bord de l'Etang du Bouchaud-Richard pour participer à cette traditionnelle journée de « La Pêche en Fête » entièrement gratuite et organisée par Le Gardon Paludéen.

Plus de 200 truites avaient été déversées dans les eaux à cet effet. Après la remise d'un encas dans la matinée, les truites prises furent partagées entre tous les participants qui repartirent avec plusieurs lots offerts par la Fédération de Pêche, Le Gardon Paludéen, et un commerçant. Madame le Maire, accompagnée de plusieurs conseillers, a remis des coupes aux jeunes pêcheurs les plus chanceux.



■ Théâtre

« TRIPLE BUSES », comédie écrite et mise en scène par Pierre RENVARSEAU.

Pierre, Manu et Mounir avaient rendez-vous le 13 juin avec une inconnue et le public de Saint Hilaire.

Le Ciné Venise Verte, dans sa volonté d'élargir son offre culturelle a représenté cette pièce pleine de drôlerie et de rebondissements. Pierre Renvarseau est un familier de notre cinéma, nous devrions le revoir cet automne pour une avant-première, mais...chut !



■ Fête de la musique - 20 juin 2015

La place de la mairie a été investie une 5^{ème} fois par l'Association « la Clé des Mots » pour préparer et animer la fête de la musique.

Le beau temps étant de la partie, l'installation s'est faite dans la bonne humeur, les bénévoles et les adhérents ayant répondu présents.

Grâce à M. Jean-Pierre Jouinot nous avons pu avoir une scène qui a été décorée par les choristes ce qui a permis à tous les amateurs de musique et de chants de se produire et d'animer la soirée. Le groupe « Turbodière » nous a fait profiter de ses morceaux « jazzy », des jeunes nous ont fait partager leur maîtrise de la trompette et des chants à cappella et Stéphanie Moreaux avec son accordéon à satisfait les amateurs de danse qui jusqu'à minuit ont tenu éveillé notre bourg.

L'association « la Clé des Mots » remercie vivement tous les participants qui ont contribué au bon déroulement de cette fête et vous donne rendez-vous le 21 juin 2016 !

■ Randonnée semi-nocturne

Samedi 27 Juin l'association « A la Découverte des Vins » organisait une marche semi-nocturne dans le marais avec repas (pour ceux qui le souhaitaient).

Cette manifestation a connu un très vif succès avec 180 participants. Ils ont, à cette occasion, découvert différents endroits insolites. Le temps estival ainsi que les bénévoles que nous remercions, ont largement contribué à la réussite de cette soirée. Prochaine édition... Juin 2016 !

■ Cinéma buissonnier



4 juillet, 19 heures, le soleil a brillé toute la journée, les gens se pressent à la buvette, les jambons tournent sur les broches et les « PIST'ALU » attaquent les premières mesures !

Avec un large répertoire allant du jazz à la variété, cet orchestre a séduit un public venu nombreux.

A la nuit tombée, Fabrice LUCHINI nous invite à rencontrer « les femmes du 6^{ème} étage ».

Une soirée réussie qui, malheureusement, n'a pas pu être reconduite pour la 2^{ème} édition prévue le 8 Août, la météo peu clémente ayant contraint les organisateurs à annuler celle-ci.

■ Atelier Pêche Nature

Pour terminer la saison 2015, l'école de pêche, les enfants, les parents et les membres de l'association Le Gardon Paludéen se sont retrouvés aux étangs d'Amailloux le samedi 4 juillet. De 10 à 12 heures un mini concours a vu nos jeunes en compétition avec leurs homologues de Saint Maixent. Environ 500 prises ont été enregistrées à l'actif des pêcheurs.

Après un pique-nique des plus agréables au bord de l'eau, Cédric et Thibault tous deux techniciens de la Fédération des Deux-Sèvres, ont initié les participants à la pêche aux carnassiers ! Pour clore cette belle journée, un lot offert par la Fédération a été remis à tous les élèves.



■ 14 juillet

Ah ! que cette fête du 14 Juillet fût belle ! Enfin de retour au cœur du village !



Les prévisions de fréquentation ont été largement dépassées ! Cette journée a été organisée et animée par les associations, les commerçants, les élus et autres bénévoles.

Les enfants ont ouvert l'après-midi avec les jeux en bois, le maquillage... mis à leur disposition.

Pendant ce temps, « bienvenue chez les Paludéens » et « AP5 »

assuraient un concours de boules et de palets.

La noce villageoise, organisée par les Noceux dau marais, partie du Petit Buisson et juchée dans les plates a fait le plus grand bonheur de nombreux touristes qui ont pu les photographier en souvenir.

Arrivée en mairie, nos mariés furent fictivement unis.

Tandis que la Band'à Marans annonçait l'heure des festivités assurées par l'ensemble des commerçants et restaurateurs de la commune, tous s'affairaient autour des assiettes d'huîtres/crevettes, du jambon grillé à la broche, des moules/frites, pain, vin et desserts... Il ne manquait rien, même pas la bonne humeur !

Puis vint le moment tant attendu du feu d'artifice. Un cortège d'habitants, emmené par les enfants équipés de lampions, a été amené jusqu'au chemin de la gare.

Une fête du 14 juillet ne se fait pas sans bal et musique ; l'orchestre d'Eric Chanteur « DADDY MASS' »

s'y employa, nous entraînant jusqu'au bout de la nuit.



■ La boule en bois

L'association « Les Coquelicots de Mazin » a organisé son concours annuel de boules en bois les Samedi 25 et Dimanche 26 juillet au stade. Nous avons eu pour le Samedi 32 doublettes et pour le Dimanche 28 quadrettes ce qui est plutôt bien et même en hausse par rapport aux années précédentes.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents qui souhaiteraient être initiés à la « boule en bois ».

Renseignements : Jean-Pierre BERNARD 06 03 95 77 40
Vincent MARSAC 06 28 58 17 36

■ Les 24h de la barque

L'Association Conches et Rigoles a organisé les 25 et 26 juillet derniers les 24 heures de la barque, événement sportif et festif qui perdure depuis maintenant 30 ans et anime les marais de Saint Hilaire tout le long d'un week-end. 13 équipes ce sont ainsi défiées sur la Venise verte paludéenne, parmi lesquelles pas moins de 11 équipes ont terminé l'épreuve. Avec 70 tours effectués, l'équipe « Glutamine », composée de Manuel Balquet, Valentin Birot, Alexis Longeau, et David Hélias remporte la victoire pour la troisième année consécutive, et remporte de ce fait le trophée et un bon cadeau d'une valeur de 400 euros. Comme chaque année un voyage d'une semaine est également tirée au



sort parmi les équipes ayant réalisée plus de 55 tours, faisant le bonheur cette année des membres de l'équipe « Géant et les petits nains ». Evènement nouveau, une course « Contre-la-montre » a fait son apparition cette année avec succès, mettant à l'épreuve quiconque souhaite, lors du week-end, défier et battre le record du tour réalisé le plus rapidement. Avec un tour en 20 minutes et 30 secondes, les vainqueurs de cette nouvelle épreuve sont Thibault Jeanneau et Simon Poyvre, qui malgré leur très bon coup de rame n'ont pu égaliser l'équipe de la « Glutamine », qui a enregistré un tour en 19 minutes. L'équipe organisatrice est très heureuse du déroulement de la manifestation qui s'est réalisée dans la joie et la bonne humeur malgré une météo fraîche et capricieuse le dimanche. L'association réitérera ainsi l'évènement l'année prochaine et souhaite le dynamiser en proposant de nouvelles animations sur le site, ainsi qu'un défilé d'OFNI (Objet Flottant Non Identifié) (qui a malheureusement dû être annulé cette année). Alors rendez-vous l'année prochaine à Saint Hilaire pour les 24 heures de la barque !

■ Raid cycliste 2015

Alors que depuis plusieurs mois ils en parlaient, se préparaient courageusement par tous les temps, les cyclistes de l'Amicale Cycliste Paludéenne ont pris le départ en ce mardi 28 juillet 2015, d'un raid qui restera dans les annales.

Relier Saint Hilaire La Palud dans les Deux-Sèvres à Saint Hilaire de Beauvoir dans l'Hérault, ne semblait pas insurmontable pour ces coursiers, habitués à enchaîner les heures de selle sur les routes de notre belle région. La distance de 660 kilomètres ne les effrayait pas, mais ce qui les inquiétait, c'était le dénivelé qu'ils allaient devoir affronter durant ces quatre jours et demi. Et ils ont été servis nos valeureux pédaleurs, puisque ce ne sont pas moins de 11 411 mètres de grimpe qui laisseront dans les organismes quelques douleurs qu'il faudra plusieurs jours à faire disparaître.

Tout s'est bien déroulé hormis deux chutes, une sans effet dans un champs de tournesol, et une autre qui a permis à son auteur, après moult vrilles et saltos, de se retrouver à quatre pattes sur le bitume, sans effet fâcheux. Et puis, l'un de ces cyclistes a, pour des raisons de santé dues à une infection, du être hospitalisé pendant quelques jours et va aujourd'hui beaucoup mieux.

Quelques crevaisons, de petits incidents mécaniques ont marqué le long chemin qui les conduisait dans le Sud, mais c'est avant tout les conditions climatiques qui ont fini par les user. La pluie pendant cinq heures le mercredi matin, le soir durant le dîner, le matin pour plier les tentes, a eu raison de la volonté de certains qui pour quelques heures, ont préféré rester dans les véhicules. Cette année a été très arrosée mais finalement, l'arrivée s'est faite sous un soleil généreux, dans ce charmant petit village, bercé par le chant des cigales, où les attendait, comme chaque année, une foule nombreuse et bruyante.

Et puis la fête a commencé, comme chaque année entre amis, et dimanche 2 août en début d'après-midi, certains ont pris le chemin du retour pendant que les autres en vacances, en ont profité pour visiter la région.

■ Repas des Familles du 13 juin 2015 aux Glycines



C'est dans une ambiance brésilienne que s'est déroulée cette fête réunissant nos Aînés résidants entourés de leur famille. Ce joyeux moment familial partagé par l'ensemble du personnel et des élus présents a été orchestré par Madame Poirat Directrice d'établissement, aidée par une équipe dynamique.

Des « mises en bouche » exotiques avaient été confectionnées par Marie Annick, agent social, le « cochon à la broche » cuit dès 5 heures du matin par la famille de notre doyen Monsieur Renou, l'accompagnement mijoté par Alain notre cuisinier municipal et le dessert préparé par Emelyne, agent social. La réussite de ce moment est passée par la participation active de tous. Même l'averse que nous avons essuyée n'a pas réussi à mettre à mal l'entrain de nos danseuses qui ont même réussi à faire participer nos mères ou grand mères chéries. Les messieurs, quand à eux, ont préféré regarder !

■ Les Cavaliers du Haras de la Courance

Un petit bilan s'impose : « Ce fut une année riche en émotions et en résultats, notamment pour Jane Lambertson qui est championne Régionale en poney élite C en CSO* et en CCE**, Bertille Gorioux qui a gagné, entre autre, le Grand Prix de Jardy en CCE en AS poney Elite*** ainsi que de nombreux podiums pour nos différents cavaliers.

Cette année fut clôturée par les Championnats de France qui ont eu lieu à Lamotte Beuvront (41).

Notre Equipe de poney 2 a fini 5ème sur 34 équipes (Emma Leroy, Pierre-Alain Seguinot, Louise David et Caroline Couyade), Jane a fini 7ème en poney C en CCE et Camille Lecourtois en poney élite D a fini 22ème sur 164 cavaliers partants.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont soutenu et ont cru en notre projet d'emmener nos cavaliers aux Championnats de France (l'Association Rumba Latina de La Rochelle, Kryss de Surgères, MacDo de Surgères-Rochefort, Cetios Ingenerie de Surgères, MAAP Construction d'Aytré et la menuiserie Hiou de Vouhé), toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à nos manifestations et bien sûr tous les bénévoles de l'Association. »

*CSO : Sauts d'obstacles

** CCE : Concours complet (dressage, cross et sauts d'obstacles)

*** As poney Elite Grand Prix en CCE : La plus haute épreuve à poney

d'Hier à Aujourd'hui



La Névoire hier et aujourd'hui



■ La Névoire, La Roche, Vina, Lidon.

La « NefVoir » se situait sur la route reliant Niort à La Rochelle, mais quand ?

- Après Henri IV et avant la révolution.

Il y avait à cette époque un bac pour traverser le marais jusqu'à La Grève sur Mignon qui, jusqu'aux années 1930, s'appelait Saint-Martin de Villeneuve. Des auberges et hostelleries accueillaient les voyageurs. Même Henri IV s'y est arrêté.

En partant de La Névoire, on longe l'ancienne ligne de chemin de fer qui joignait Epannes à Ferrières d'Aunis. Ce petit train, appelé ainsi à cause de la largeur des voies, a desservi les communes de notre marais (Saint-Hilaire la Palud, Arçais, Saint Georges de Rex, Amuré...) pendant un demi-siècle de 1899 à 1950. Mais reprenons la route actuelle et tournons à gauche après le calvaire pour atteindre La Roche.

La Roche, village très ancien, a eu sa chapelle et son château fort, devenu le château de Ricansalle qui est aujourd'hui une ferme.

On longe le Vieux Mignon pour rejoindre le canal du Mignon (de Mauzé à Bazouin) creusé à partir des années 1845.

Vina doit son nom à un vignoble californien. Pourquoi ?

Une famille du marais a travaillé quelques années dans ce vignoble. A leur retour, ils ont fait construire cette maison appelée Vina en souvenir de leur passage sur ce vignoble en Californie. Notre région avant la crise du Phylloxera (années 1880-1890) était couverte de vignes et le savoir-faire de nos maraîchins était apprécié et recherché.

Notre balade se termine à Lidon (L'île d'On).

La levée de Boëre toute proche, construite sous l'égide de Henri IV par les Hollandais, sépare les marais desséchés de nos marais mouillés.

En plein cœur du marais, ce petit îlot était isolé, le bateau était le seul moyen de déplacement. Lors du creusement du canal du Mignon, les travailleurs ont trouvé gîte et couvert dans une famille du

village. Jusqu'à la révolution il y a eu une chapelle, et, est-il utile de préciser que la route goudronnée qui rejoint la Roche ne date que de quelques dizaines d'années.



Vina hier et aujourd'hui



Lidon hier

Bernard Martineau

Bon à Savoir

■ Nouvelles installations à Saint Hilaire :

Madame Lucie NOVE-JOSSERAND

Photographe – infographiste

La Névoire

Tel : 06 76 03 33 44

www.lucienovejossierand.fr

Monsieur Stephane SCHILLACI - Entreprise SCHILLACI

Menuisier – plaquiste

10, rue de la Grève – La Névoire

Tel : 06 11 26 63 20

www.schmenuiserie.fr

■ Nouvelle adresse

Brigitte PUJOL (réflexologie plantaire)

61B, Rue de Pied Blanc – La Roche

Tel : 05 16 25 17 06 – mobile 06 17 58 23 59

■ Nouveau service

Mille et Une Coiffures propose à sa clientèle masculine un nouveau service « rasage à l'ancienne » (coupe chou et serviettes chaudes).

■ Changement de propriétaires :

Pizzas et Petits plats (à emporter)

Monsieur VINET (traiteur)

Tél : 05 16 36 88 97

Boulangerie « la Pigouille »

Messieurs ANSELME James et LANDRIT Nicolas

Ont repris la boulangerie LANDRIT Daniel et Monique

Tél : 05 49 35 33 22

■ Réseau de distribution électrique

Dans le cadre de l'amélioration continue du réseau de distribution électrique, SEOLIS missionné par le G.R.D.E. (Gestionnaire du Réseau de Distribution Electrique) procédera à la détection de défauts éventuels en effectuant une surveillance par hélicoptère du **7 Septembre au 11 Octobre 2015** (le planning précis reste tributaire des conditions météorologiques) SEOLIS s'efforcera de limiter les nuisances que les survols pourraient causer aux riverains.

■ Calendrier « Don du Sang »

Mardi 22 Décembre à Saint-Hilaire (soirée)

Vous trouverez le calendrier complet pour l'année 2016 dans La Passerelle de Janvier.

■ Sécurité Routière

Rappel sur les dispositifs audio en conduisant depuis le 1er Juillet 2015

Il n'est « **AUTORISÉ** » que :

- le dispositif intégré au véhicule pour les voitures, utilitaires poids lourd.
- le casque pour les deux-roues motorisées.

L'accès au solde des points :

www.telepoints.info (site sécurisé)

L'accès direct, en temps réel, aux places de stage de récupération de points :

www.permissapoints.fr

■ Cinéma Venise Verte

Pour la rentrée, le « Ciné Venise Verte » augmente le nombre de séances. En effet, la séance du jeudi est conservée malgré le retour des matinées du dimanche. Cela porte à 7 le nombre des séances hebdomadaires.

Ce choix, plus large, devrait permettre au public de venir plus nombreux.

Nous rappelons que l'Association du Réveil du Marais est toujours à la recherche de bénévoles ; aussi, si vous êtes intéressés pour intégrer l'équipe soit pour la projection de films ou la tenue de la caisse n'hésitez pas à contacter :

Didier COURJAULT (06 43 72 48 34)

Alain MARGUERITE (06 08 07 47 20).

■ Cours informatique

Changement :

Les cours auront lieu le **Mardi de 18h30 à 20h** au lieu du lundi comme annoncé initialement.

■ Elections régionales

Dimanche 6 décembre

Dimanche 13 décembre

Salle des Fêtes de Saint Hilaire la Palud

■ TAE KWON DO

Club Elite depuis 2011, affilié FFTDA a reçu le label qualité pour 2015/2017 de **4 étoiles** (distinction maximale). Seuls 19 clubs en France (dont 5 seulement sur tout l'ouest de la France) sur plus de 900 ont reçu cette distinction.

Reprise des cours à la salle de motricité de Saint Hilaire

Le Samedi de 10h à 11h (2 cours d'essai gratuits)

Renseignements :

Président Roger Barbe 06 82 91 77 86

Professeur Jean-Marc Sagory 06 30 43 36 07

Les Bons Tuyaux

IDÉE CUISINE



« APÉRITIF DÎNATOIRE » ENTRE AMIS !

Tartines de pain grillé au Caviar d'aubergines :

Pour 4 personnes :
1 livre d'aubergines,
1 oignon, 2 gousses d'ail,
1 cuillère à soupe de graines
de sésame, huile d'olive – le jus d'1/2
citron, persil, cumin, sel et poivre.

Laver les aubergines, enlever le pédoncule et piquer-les avec la pointe d'un couteau. Les faire griller au four une vingtaine de minutes environ jusqu'à ce que la peau noircisse.

Peler et émincer l'oignon, hacher l'ail et presser le citron. Dans une poêle, faire griller les graines de sésame.

Evider la pulpe des aubergines et écraser à la fourchette. Ajouter l'oignon, l'ail, le persil, le jus de citron et les graines de sésame. Assaisonner de sel poivre et cumin et verser en filet l'huile d'olive.

Mélanger – réserver au frais et décorer de tomates cerise et de feuilles de menthe sur le pain grillé

*** Astuce : se déguste également en accompagnement de petits légumes crus ou cuits tels que chou-fleur, bâtonnets de carottes etc...



Tartines de pain grillé aux poivrons et chèvre frais :

Pour 4 personnes : - 4 tranches de pain de campagne – 2 poivrons moyens rouges et 2 jaunes - Chèvre frais - basilic – 1 gousse d'ail – huile d'olive - sel poivre du moulin.

Après avoir lavé les poivrons, les mettre à griller au four jusqu'à ce que la peau noircisse***

Les peler, ôter le pédoncule, les filaments et les pépins. Réserver.

Hacher l'ail et ciseler le basilic et ajouter aux poivrons avec sel, poivre et huile d'olive.

Couper le chèvre en dés.

Sur les tranches de pain grillé, disposer un peu de poivrons assaisonnés et de chèvre.

agrémentés d'un filet d'huile d'olive et servez !

*** Astuce : Pour peler les poivrons, les placer grillés dans un sachet en papier pendant une dizaine de minutes.

Vous pouvez vous procurer tous les ingrédients de ces deux recettes au Petit Marché le dimanche matin.

L'HEURE DU JARDINIER



CONCOURS « MAISONS FLEURIES 2016 »

La commune de Saint Hilaire la Palud s'est inscrite au concours des « Villes et Villages Fleuris ».

Pour obtenir ce label cela demande des efforts importants tant au niveau du fleurissement, de la gestion environnementale, du développement durable et de la qualité de notre cadre de vie.

L'implication des habitants est également un critère d'appréciation, c'est pourquoi l'équipe municipale vous invite à participer au concours communal des maisons fleuries 2016.

Alors, dès à présent, commencez à réfléchir à vos futures décorations florales pour l'été 2016.

Le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription seront disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune (www.st-hilaire-la-palud.fr) en début d'année 2016.

C'est un concours gratuit, ouvert à tous, mais l'inscription est obligatoire.

Le formulaire d'inscription dûment complété, devra parvenir en mairie, **avant le 31 mai 2016 impérativement.**

TRUCS ET ASTUCES

Le Jus de Plumes :

Si vous disposez de plumes de volailles, placez-les dans un récipient. Recouvrez-les d'eau (si possible de pluie), placer par-dessus un fin grillage non métallique et quelques pierres pour éviter que les plumes ne flottent. Laisser macérer à l'ombre. Le jus de plumes est « à point » au bout de 2 mois.

Cet engrais, traditionnel en Chine depuis des siècles, est très riche en azote, en oligoéléments et parfaitement toléré par toutes les plantes.

Semis facile :

Evitez la transplantation en semant directement dans un matériau biodégradable comme des cornets de papier journal, des godets de tourbe compressée, des coquilles d'œuf vides.

Tous ces matériaux se désintègrent en terre et les racines les traversent aisément.



Agenda

9 - 10 - 11 octobre	Concours national de tarot - « Bienvenue chez les Paludéens » <i>Salle des Fêtes de Saint Hilaire</i>
15 octobre - 21h	Avant première du film « RESTO 2 » en présence du réalisateur Pierre Renverseau et de l'équipe du tournage - <i>Ciné Venise Verte</i>
Du 23 octobre au 9 novembre	« Festival du Cinéma » et « Festival Jeune Public » - <i>Ciné Venise Verte</i>
14 novembre - 21h	Concert de jazz « Swingologie » avec la formation de Claude TISSENDIER Sur réservation : 05 49 34 12 79 - <i>Salle des Fêtes de Saint Hilaire</i>
20 novembre	« La Clé des Mots » se déplace Concert avec les deux groupes de Trompes de chasse - <i>Eglise de Surgères</i>
28 et 29 novembre	Marché de Noël - « L'Accueil Dynamique » - <i>Salle des Fêtes de Saint Hilaire</i>
28 et 29 novembre	Prestation de « la Clé des Mots » au marché de Noël - <i>Salle des Fêtes de Saint Hilaire</i>
6 décembre	Journée « Téléthon des 4 Communes » - Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers Repas le soir à la salle des fêtes de Saint Hilaire - Renseignements : 06 20 21 20 13
12 décembre	« La Clé des Mots » reçoit - Concert avec la chorale Coppélia- <i>Eglise de Saint Hilaire</i>



Lotos

3 octobre - 21h	Loto de la Rentrée - L'Hilairoise 79 - <i>Salle des Fêtes</i>
31 octobre - 21h	Loto Halloween - L'Accueil Dynamique - <i>Salle des Fêtes</i>
1^{er} novembre - 15h	Loto Halloween - L'Accueil Dynamique - <i>Salle des Fêtes</i>
7 novembre - 21h	Loto d'automne - L'Hilairoise 79 - <i>Salle des Fêtes</i>
10 novembre - 21h	« Le Gardon Paludéen » - <i>Salle des Fêtes</i>
19 décembre - 21h	Loto de Noël - L'Accueil Dynamique - <i>Salle des Fêtes</i>
20 décembre - 15h	Loto de Noël - L'Accueil Dynamique - <i>Salle des Fêtes</i>

Permanences

Mairie	05 49 35 32 15	La banque postale - M. GESSON	
Ouverte du lundi au jeudi :	8h45 - 12h30	Sur rendez-vous au	05 49 35 32 05
le vendredi :	8h45 à 12h30 - 14h à 19h	Judi matin - le vendredi matin et un samedi sur trois	
Défibrillateur à l'extérieur.		Assistante Sociale : M^{me} BRUNELIÈRE	
Crédit Agricole		Sur rendez-vous au :	05 49 79 06 24
Sur rendez-vous mercredi, jeudi, vendredi, samedi		ou (Frontenay Rohan Rohan) :	05 49 77 10 60
M. PAGNAULT Laurent	05 49 35 38 34	ADMR	
M ^{me} OGER Valérie	05 49 26 97 77	Sur rendez-vous au :	05 49 35 38 22
La Poste	05 49 35 32 05	La Bibliothèque Municipale	05 49 35 79 14
Réclamation courrier	3631	Mercredi	10h à 12h - 15h à 17h30
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h	Samedi	de 10h à 12h
Levée du courrier 12h		Déchetterie (Le Vanneau) (fermée les mardi, vendredi et dimanche)	
		Lundi - mercredi	8h30 à 12h
		Judi	8h30 à 12h - 13h à 17h
		Samedi	8h30 à 13h



N^{OS} UTILES

URGENCES

MAIRIE	05 49 35 32 15
Astreinte week-end	06 76 48 60 07
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
Appel Urgence Européen	112
GENDARMERIE	05 49 04 50 03
Centre Hospitalier Niort	05 49 32 79 79
Ambulances VSL	05 49 26 33 34
Centre Anti Poison.....	05 56 96 40 80
Disparition d'un enfant.....	116 000
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié.....	05 46 45 23 23
Sida Info Service	0 800 840 800
La SAUR – Urgence dépannage	02 53 59 40 09
SEOLIS – Urgence dépannage..	09 69 32 14 11

SANTE

MEDECINS GENERALISTES

D ^r C. MINOT / D ^r C. MANACH ..	05 49 35 42 60
Pôle Santé - 4, Route de Mauzé	

INFIRMIERS

M ^{me} CAUMEIL/M. MARTINEAU	05 49 35 39 76
Cour de l'Ancienne Métairie	

KINESITHERAPEUTE

M. TABOURIER.....	05 49 35 34 44
Impasse du Vieux Marché	

KINESITHERAPEUTE/OSTEOPATHE

M. SAVARIAU	06 07 67 35 58
6, Route de Marans	

PHARMACIE (défibrillateur intérieur)

M ^{me} JOUINOT	05 49 35 32 13
20, Place de l'Eglise	

SERVICES

TAXI

APPEL SUD 79 (SARL)	05 49 26 33 34
---------------------------	----------------

NOTAIRE

Maître Andony ATINDEHOU	05 49 35 32 01
2, Place de l'Eglise	

POMPES FUNEBRES

M. Daniel POUZET	05 49 35 40 24
------------------------	----------------

COMMERCES

BOULANGERIE « La Pigouille »	05 49 35 33 22
7, Grand Rue	
BOUCHERIE « Chez Dédé »	05 49 24 59 95
5, Grand Rue	
BAR DU MARAIS	05 49 73 15 14
(Tabac - Presse - Loto - PMU) 6, Grand Rue	
LES FROMAGES D'EMMA	06 83 16 50 33
La Roche	
PIZZAS et PETITS PLATS	05 16 36 88 97
54, Place de l'Eglise	

MARCHÉ

Le **DIMANCHE** de 9h à 13h

RESTAURANTS

AU VIEUX MIGNON	05 49 73 98 16
6, Place de la Mairie	
LES SAVEURS DU MARAIS.....	05 16 25 19 01
(Bar-Brasserie) 34, Route de Marans	
LE LIDON.....	05 49 76 57 06
Lieu dit « LE LIDON »	

SALONS DE COIFFURE

Mille et Une Coiffures	05 49 73 19 76
6 bis, Grand Rue	
Coiffure FRANCINE	05 49 35 33 14
25, Route de Niort	
Nathalie CARDIN	06 04 09 81 73
(Coiffure à domicile)	
Natacha RACOIS	06 68 55 28 67
(Coiffure à domicile)	

INSTITUTS DE BEAUTE et BIEN-ETRE

JARDIN SECRET	05 49 79 12 28
1, Cour de l'Ancienne Métairie	
Brigitte PUJOL - Réflexologie plantaire	05 16 25 17 06
61B, Rue du Pied Blanc - La Roche	06 17 58 23 59

GARAGISTES

LE BEHEREC	05 49 79 09 35
Route du Pont du Pairé	
RENAULT (M. Bouteiller).....	05 49 35 32 10
6, Route de Niort	